

Accusé de réception en préfecture
091-219100443-20170328-170336-17-DE
Date de télétransmission : 30/03/2017
Date de réception préfecture : 30/03/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 MARS 2017

Date d'envoi de la convocation et de son affichage : 21 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le 28 mars à 20h30,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte PUECH, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

Etaient présents :

Maire

Mme PUECH

Adjoints

Mme LECOMTE, Mme LEJEUNE-VIGIER, M. DE MEULEMEESTER, M. COUTÉ, Mme FARGEOT, M. MORMONT, Mme VARFOLOMEIEFF, M. VIVIEN.

Conseillers

Mme RENY, Mme PORTELETTE, Mme GYSEN, Mme POISSON, M. DEHGHANI-AZAR, Mme COUSTILLET, M. LIDA, Mme CAUFORIEZ MARQUES, M. CHINZI, M. HUET, Mme JAUDINOT, M. BOULLAND, Mme VANGEON, Mme VIGUIER.

Procurations :

M. JADOT à Mme GYSEN

M. MICALLEF à Mme POISSON

M. RACHIDI à Mme PORTELETTE

Mme LEOGANE à M. COUTÉ



Secrétaire de séance : Mme Hélène PORTELETTE

Le Maire de Ballainvilliers certifie que la convocation du Conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-10 du Code des communes.

CONVENTION EXPOSITION « DES MATHS... PARTOUT ? »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

CONSIDÉRANT que la commune participe à la fête de la science du 7 au 15 octobre 2017

ENTENDU le rapport de Madame LEJEUNE-VIGIER

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

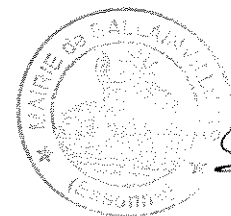
AUPROUVE les termes de la convention entre l'association S[cube] et la commune de Ballainvilliers relative à la mise à disposition de l'exposition « *Des maths... partout ?* » du 4 octobre 2017 au 18 octobre 2017.

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention.

DIT que les dépenses sont inscrites au budget municipal 2017

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Brigitte PUECH